

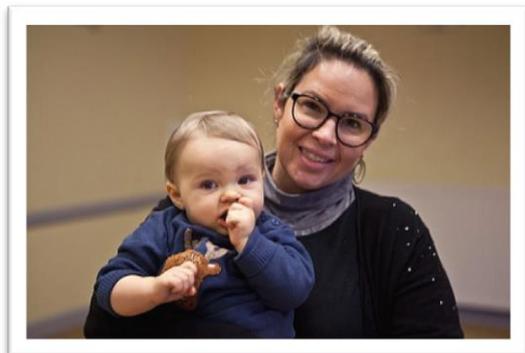
REVUE DE PRESSE



22 JANVIER 2019
> 04 FEVRIER 2019



Le fil d'Ariane se délocalise



Catherine Benigna, assistante maternelle à Bainville

Lors de la matinée d'éveil décentralisée, Catherine Benigna assistante maternelle à Bainville, s'est prêtée au jeu des 3 questions.

Participez-vous régulièrement aux rendez-vous donnés par le relais d'assistants maternels ?

Oui, c'est une invitation à laquelle j'aime venir avec les enfants que j'ai en garde.

Que venez-vous chercher lors de ces rencontres ?

C'est intéressant de partager avec les autres assistantes les expériences de notre quotidien, de s'échanger des conseils. Il y a aussi les activités qui sont attractives pour les enfants, ils trouvent ici un terrain de jeu plus spacieux, avec de nombreux jouets et ils se retrouvent avec d'autres enfants ce qui les ouvre sur les relations extérieures. C'est très enrichissant.

Vous avez combien d'enfants en garde ?

J'ai une habilitation pour 3 enfants mais actuellement, j'ai 2 petits, un de 18 mois et 2 ans.

Pour les animatrices du relais, la matinée consistait à proposer aux bambins la création d'un dessin à base de peinture et gratté ensuite pour laisser apparaître le sujet. De nombreux livres sont à disposition des nounous qui peuvent y trouver des sujets variés concernant leur profession.

Contact : Le fil d'Ariane au 03.83.53.25.06.

Un syndicaliste de la Covalom porte plainte pour harcèlement



Damien Noël s'estime injustement harcelé.

Délégué syndical FO et délégué du personnel de Covalom, Damien Noël s'estime victime de « harcèlement et de discrimination ». Il a porté plainte à la gendarmerie.

La Covalom est une société publique locale au capital de 850.000 € chargée de la collecte des déchets ménagers pour la communauté de communes Moselle-et-Madon ainsi que celle de Colombey et Sud-Toulois. Son PDG est Etienne Thil, un élu de Neuves-Maisons. M.Noël a été mis à pied pendant trois jours non consécutifs les 22, 24 et 28 janvier, pour ne pas avoir participé à une

réunion. « Ils ne veulent plus de syndicat » en déduit l'intéressé, éboueur depuis 31 ans. Un audit réalisé récemment par le cabinet Espelia dans l'entreprise confirme que « le fonctionnement actuel génère un climat social tendu, un mal-être de certains personnels ». M.Noël s'estime « harcelé » depuis 2013. « Nous n'avons pas été à cette réunion car nous n'avions pas fini la tournée ». Il a participé partiellement à une réunion portant sur la couleur des sacs-poubelles et demande « plus de moyens pour assister aux réunions et de meilleures conditions de travail. Un autre collègue a également subi des sanctions ».

Nous avons essayé en vain de contacter la Covalom. Seule réponse d'un secrétariat : le directeur est injoignable car il a été « décidé de mettre fin à ses fonctions en novembre dernier ». Son successeur n'aurait pas encore été nommé.

Dimanche 27 janvier 2019 / Neuves-Maisons

Les projets se concrétisent en 2019



C'est devant une assistance composée de nombreux acteurs du territoire que le président Filipe Pinho a évoqué les futurs projets

Vendredi, au centre Jean-l'Hôte, c'est devant une assistance composé de nombreux acteurs et d'élus du territoire que le président de la Com'com Moselle et Madon, Filipe Pinho, a souhaité ses vœux pour l'année 2019. En présence du député Dominique Potier et du sénateur Olivier Jacquin, des vice-

présidents intercommunautaires, il a décrit le contexte national et a pointé l'Etat « qui réduit les ressources et qui, paradoxalement, augmente les responsabilités des communautés de communes ».

Futur centre aquatique

Après avoir détaillé l'actualité des Gilets jaunes et le grand débat engagé par le Président de la République, Filipe Pinho se tient à la « disposition des maires pour participer avec eux sur les échanges entre les communes et les communautés, sur les services et les moyens pour les financer et sur la vie quotidienne en Moselle et Madon ».

Concernant les projets de Moselle et Madon, le futur centre aquatique sera terminé à l'automne 2019, « un plus pour les écoles ». Un nouveau quartier verra le jour en 2020 sur le site de l'ancien château d'eau et a souligné qu'enfin, les travaux pour la réalisation du rond-point à l'entrée de la zone commerciale vont débiter. Après avoir rappelé la création toute récente du CIAS, il a souligné la reprise de la compétence petite enfance par la CCMM et qui gèrera désormais la maison de l'enfant à Neuves-Maisons, la crèche de Chaligny et celle de Flavigny. Enfin il a terminé sur le grand projet qui transformera l'ancien site de l'INRS en cité inclusive qui sera au cœur de la formation sur le territoire.

Délinquance en baisse



Le commandant commente les statistiques.

Il ne souhaite pas la publication des chiffres précis, mais Erwan Moysan, commandant de la compagnie de gendarmerie de Nancy, les a dévoilés devant un parterre de maires et d'élus, jeudi, à Neuves-Maisons.

Pour résumer, la délinquance est en baisse, mais le nombre de plaintes augmente depuis l'arrivée sur scène en plusieurs actes des gilets jaunes. A Neuves-Maisons les gilets jaunes ne se sont pas comportés en trublions. En revanche, on y note un même niveau de

délinquance que l'année dernière.

Mais celle-ci était en nette amélioration par rapport à l'année précédente.

La gendarmerie a même réussi un joli coup en interpellant les auteurs de 40 vols à la roulotte dans des voitures en décembre dernier. Originaires de Nancy, ils ont été incarcérés.

Récemment, on a assisté à une série de feux de poubelles avec des débuts d'incendie ainsi qu'à des cambriolages. Mais les « flag » et les preuves sont difficiles à établir.

La brigade locale commandée par le lieutenant Garinot est composée de 35 gendarmes couvrant 19 communes. Le dialogue avec les élus ainsi qu'avec les habitants avec des « cellules de contact » permet de recueillir d'utiles informations pour les enquêtes.

« L'opération "Voisins vigilants" est à relancer à Pont-Saint-Vincent » a suggéré l'adjoint Jean-Pierre Macheret.

La Cie de Nancy couvre 149 communes, soit 110.000 habitants. « Il y a plus d'élus que de gendarmes. »

L'accent est aussi mis sur la prévention et la délinquance transfrontalière.

Ordures ménagères : ces sacs noirs qui restent sur les trottoirs

De nombreux sacs noirs traînent sur les trottoirs, au risque d'être éventrés par des animaux.

Pour l'image du village, la propreté et l'hygiène, il est demandé aux personnes de bien vouloir enlever leurs sacs noirs du trottoir et d'aller chercher à la Communauté de communes Moselle et Madon, des sacs bordeaux afin de pouvoir faire le changement de sacs.

La policière municipale a relevé toutes les adresses où se trouvent les sacs noirs et se charge d'un rappel des nouvelles dispositions pour le ramassage des poubelles qui sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019. Le ramassage se fait tous les mercredis. Il faut sortir le bac ou les sacs la veille après 19 h.

Vous devez être doté d'un bac pucé permettant de comptabiliser le nombre de fois où votre bac aura été présenté à la collecte.

Si vous ne pouvez avoir un bac pucé ou que vous avez choisi les sacs, il vous faut aller à la CCMM afin de chercher des sacs couleur bordeaux au logo de la CCMM (0,57€ le sac)

Les emballages recyclables (sacs jaunes) sont collectés un vendredi sur deux, à sortir la veille après 19 h.

La mairie ne possède pas de sacs bordeaux. Elle ne dispose que des sacs jaunes pour la collecte des emballages recyclables.

Les bacs noirs non pucés et les sacs noirs ne seront plus collectés par la société de ramassage.

? Pour tous renseignements, se rendre à la mairie, ou au pôle technique Moselle et Madon, Cap Filéo, 39 allée Louis-Martin 54230 Neuves-Maisons.

Samedi 02 février 2019 / Bainville-sur-Madon

Les écoliers mobilisés



L'histoire de la Grande Guerre pour les écoliers

Vendredi après-midi, les élèves de primaire ont été invités à se rendre à l'exposition sur le centenaire de la Première Guerre mondiale, à la mairie. M^{me} Goepfer, membre de l'association des Amis du patrimoine en Moselle et Madon, leur a raconté les faits de guerres locaux. Les enfants étaient étonnés de savoir que la guerre ne se déroulait pas seulement sur les champs de bataille, mais aussi dans les villages. M^{me} Goepfer leur a expliqué les termes mobilisation et réquisition. Et l'histoire de héros locaux

comme Georges Labroche et son clairon ou encore l'aviateur, Raoul Lufbery, a captivé l'auditoire.

PLUi : entre territoire et paysage



Les participants ont partagé leurs points de vue, parfois différents.

Dans le cadre de la concertation publique, la communauté de communes a fait le choix de mettre en place une démarche participative en associant les citoyens à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) dès son lancement.

L'atelier création à Pulligny fut donc un temps d'échange et de propositions à partir de photos dédié au thème de l'environnement et des paysages : préservation et valorisation des coteaux, des vallées

de la Moselle et du Madon et de la biodiversité.

Trois bureaux d'études ont été engagés pour l'élaboration du PLUi avec 3 volets distincts : un volet urbanisme, un pour l'élaboration du diagnostic environnemental et une sociologue afin de faire le lien entre les bureaux.

Lors de la présentation des ressources du territoire, l'intérêt de tous est de faire le lien entre territoire et paysage avec un constat unanime, ce territoire, comprend les usines, devenues point de repère et témoins d'histoire local et nécessité économique pour les habitants.

Avec pour exemple les carrières de Xeuilley devenu site naturel sensible avec des espèces animales protégées.

L'enjeu principal, pour les personnes présentes, étant de préserver la typicité des villages lorrains tout en intégrant les lotissements, devenus incontournables et trouver un juste équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels sans altérer celui des générations futures.

Coté ados

Puisqu'ils sont la génération future, les animateurs ados de la CCMM proposent un jeu de piste la première semaine des vacances scolaires autour de la vision du territoire par les ados (habitat, espaces publics et équipements).



COMMUNES

CCMM

L'année des gros chantiers



Le public applaudit l'arrivée de la fibre.

Cette nouvelle année débute avec l'achèvement des travaux rue de l'Église et l'enfouissement des réseaux. Avec un projet d'appartements réservés aux seniors.

Dans son allocution, le maire, François Peultier a remercié avec des applaudissements nourris, les forces de l'ordre, les pompiers et les militaires de la base d'Ochey, particulièrement mis à l'épreuve par ces derniers temps. Cette nouvelle année débute avec

l'achèvement des travaux rue de l'église et l'enfouissement des réseaux ainsi que l'installation des containers enterrés pour les ordures ménagères, évitant ainsi que les poubelles disgracieuses restent sur les trottoirs.

Arrivée de la fibre

Ces travaux dont le coût de 184.000 € ont reçu une aide à hauteur de 49.000 €. Après la toiture l'an passé, les travaux de rénovation de la voûte de l'église, actuellement sous surveillance, seront réalisés en concertation avec les utilisateurs des lieux. Gros dossier à venir, le « Lion d'or » ancien restaurant-hôtel fermé il y a plus de 10 ans, que la mairie vient d'acquérir par le biais de l'EPFL. Un projet d'appartements réservés aux seniors et jeunes entrant dans la vie active est en cours de réflexion. La conseillère départementale de proximité, Agnès Marchand, a pris la parole, les Xeuvillois ont surtout retenu l'arrivée de la fibre, à en croire les cris de soulagement dans l'assemblée. Les travaux sont prévus entre août 2019, Juillet 2020. Pour le développement économique, Marie-Laure Siégel, vice-présidente à la Com'com Moselle et Madon, annonce que 3 parcelles ont été cédées au parc d'activité Brabois Forestière.

Avec les vœux des enfants élus



Le maire entouré de Juliette, Mahée, Clémentine, Lizi, Eloïse, Julie et Orlane élues du CMJ.

Lors de ses vœux, le maire a annoncé l'installation de panneaux pour réduire la vitesse autour des écoles.

Faute de financements, il n'y a pas de travaux prévus cette année.

Le maire, Jean-Luc Dussaucy a souhaité à ses concitoyens une excellente année vendredi lors d'une cérémonie amicale.

Après un rapide bilan des travaux réalisés sur la commune l'an passé, le maire a annoncé la poursuite des travaux d'entretien nécessaire tels que le débroussaillage et entretien de la forêt communale.. L'accent sera mis sur la sécurité routière, avec l'installation de panneaux, afin de faire réduire la vitesse autour des écoles, sécurisant les déplacements au quotidien. Ce dispositif complétera les deux radars pédagogiques installés dernièrement. De même, les employés communaux opéreront la réfection complète d'une troisième salle de classe de l'école primaire, cet été.

Le premier édile a ensuite tenu à remercier particulièrement les institutrices et directrices, anciens combattants, ainsi que les enfants pour leur participation active lors des cérémonies et notamment celle du centenaire. Un hommage a été rendu aux bénévoles et présidents des associations très impliquées dans la vie communale, rendant ainsi la vie meilleure à Pulligny.

Conseil Municipal des Jeunes force de propositions

Juliette, jeune maire, a présenté le programme pour 2019 : installation de banc au citystade et le projet de création d'un itinéraire pédestre balisé entre Pulligny et Pierreville afin d'aller de manière sécurisée de l'un à l'autre des villages.

Samedi 26 janvier 2019 / Chavigny

La rénovation énergétique avec Gaz Tarif Réglementé



Restitution de la thermographie à l'espace Chardin.

Dans le cadre de la démarche Territoire à Energie Positive (TEPos), les habitants de Chavigny étaient invités vendredi soir à une opération locale de rénovation énergétique de leurs quartiers.

Les habitants de Chavigny étaient invités vendredi soir à une opération locale de rénovation énergétique de plusieurs quartiers : Cottage Beauséjour, Castors, La Presle. TEPoS visant l'objectif de réduire les besoins d'énergie du territoire au maximum, c'est Gaz Tarif Réglementé qui, dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique pour tous, a proposé cette opération visant à favoriser la rénovation énergétique de logements ayant été ciblés comme fortement énergivores sur la commune de Chavigny.

Après une « balade avec caméras thermographiques » qui a permis de visualiser les zones de déperditions de chaleur des habitations (en façades), la trentaine de participants se sont retrouvés à l'espace André-Chardin pour la restitution de la thermographie par drone des toitures des trois quartiers, ainsi que pour la présentation des aides financières spécifiques à chaque quartier (prime aux économies d'énergies) et la remise d'un mémo pratique.

Tous ont apprécié l'initiative de la commune et la qualité pédagogique des intervenants. Les élus réfléchissent à la possibilité d'élargir la démarche à l'ensemble des quartiers de Chavigny.

Pour obtenir plus d'informations sur les travaux d'économie d'énergie et les dispositifs de primes associées, vous pouvez contacter :

- Les conseillers Gaz Tarif Réglementé 09.69.36.85.84.
- L'espace Info Énergie Terres de Lorraine 03.83.64.98.04.
- le service Habitat de la Communauté de Communes Moselle et Madon 03.83.26.45.00.

Économisons

À titre indicatif, le montant des primes proposées par Gaz Tarif Réglementé est le suivant : - Isolation de combles ou de toitures : 11,05 € TTC/m². - Isolation des murs : 24,70 € TTC/m². - Isolation d'un plancher : 29,90 TTC/m². - Chaudière HPE : 335,34 €. - Fenêtres (à l'unité) : 53,30 TTC

Mercredi 30 janvier 2019 / Chavigny

L'accueil périscolaire dans de nouveaux locaux



Une nombreuse assistance à la cérémonie des vœux.

Même si l'aspect financier freine l'enthousiasme de la municipalité, plusieurs projets sont en route pour 2019.

Belle cérémonie des vœux ce vendredi 25 janvier à l'espace André-Chardin. Hervé Tillard, le premier magistrat communal, avait convié, autour de l'équipe municipale, ses administrés, ainsi que les autorités civiles, tout particulièrement le lieutenant Garinot dernièrement arrivé à la tête de la Brigade de

Neuves-Maisons et le lieutenant Hainot à la tête du centre de secours de Neuves-Maisons, les responsables d'associations, les bénévoles.

Après le discours du député Dominique Potier sur le difficile contexte national actuel, l'édile de Chavigny a fait un rapide inventaire de l'année 2018 et présenté les projets de la commune, aussi denses, sinon plus, que l'année précédente. « Même si l'aspect financier nous freine, d'autant plus que nous ne souhaitons pas augmenter la fiscalité locale, la municipalité va investir dans des locaux plus adaptés, destinés à accueillir les activités périscolaires, en réaménageant complètement le fond de la salle éducative et socio-culturelle. »

Son discours a été également l'occasion de mettre à l'honneur les élus nationaux et locaux pour leur engagement, ainsi que les associations pour leur disponibilité et leur dynamisme : le comité des fêtes, le Foyer rural, la MJC des Castors. Une mention particulière aux membres du conseil municipal des jeunes et aux élèves encadrés par leurs enseignants pour leur implication active dans la vie de la commune, notamment lors des cérémonies commémoratives.

30 : C'est le nombre des nouvelles familles qui ont choisi Chavigny pour s'y installer. Une hausse de la population qui sera confirmée

dans le recensement en cours. Une invitation à l'assistance à l'assemblée communale du 26 avril et un point sur le parc d'activité de Brabois-Forestière ont clos l'allocution du maire

Menu chargé au conseil

Le maire M. Boussert, a réuni son conseil ce lundi pour délibérer sur un ordre du jour en quatre points :

- Demande de subventions à propos du projet "centre bourg". Coût prévisionnel s'élevant à 4 700 000 €, le conseil a voté le projet de financement et une recherche de subventions auprès de la DETR.
- Le conseil a donné son accord pour la signature de la charte permettant de concourir au dispositif "Commune nature" en collaboration avec la région Grand Est et l'agence de l'eau. Une opération qui s'appuie notamment sur le programme zéro phytosanitaire.
- Agence France locale : le conseil a voté l'octroi de garanties à cet organisme, spécialisé dans l'attribution de prêts aux collectivités territoriales.
- Périmètre à enjeux fonciers : il s'agit de se porter acquéreur du site de l'ancien Ecomarché afin de réhabiliter cette zone foncière. Une résidence senior a été portée à réflexion.

Le maire a répondu à quelques questions diverses et annoncé qu'une réunion publique pour le grand débat se tiendra le 27 février à 20 h 30 à la Maison du temps libre.

Le nouveau site internet se prépare

Vendredi, les élus se sont réunis pour débattre de plusieurs points.

La demande de subventions au Conseil départemental pour la pose de bâches incendie route de Pont-Saint-Vincent a été votée à l'unanimité. Une demande de subvention à un bureau d'études a été faite si le montant dépasse les 25.000 €.

L'adhésion au service informatique de ADM 54 (Association des maires pour 2.500 € a été renouvelée. La fête foraine aura lieu du 15 au 17 juin. M. Paymal explique le travail sur le nouveau site internet qu'il a entrepris avec M.Drouot.

Amélie Koenig et Olivier Kobylak sont les deux délégués au Centre intercommunal d'action sociale dont les locaux se trouvent sur le site de la Filoche. Florence Mailfert, vice-présidente à l'environnement, écologie, espaces naturels à la CCMM, a été invitée par le maire pour expliquer le nouveau mode de ramassage des ordures ménagères. « Les cartons devront désormais être déposés à la déchetterie. »

Agence postale en mairie



Les neuf diplômés.

Lors de ses vœux, le maire a parlé de l'urgence de faire des travaux dans les écoles et de doter l'école primaire de tablettes numériques. Ces projets seront soumis au conseil municipal lors du vote du budget.

Il a aussi rappelé les permanences de la CPAM, du CCAS et de l'Adapa. Le dossier de la maison médicale est toujours à l'étude.

Le magasin « Chez Hezog » a été acheté. Une agence s'ouvrira et des logements avec parking.

La Poste fermera fin mars. Après deux ans de discussions, un compromis a été trouvé. La mairie ouvrira une agence postale. Les travaux ont débuté. Une rampe pour handicapés a été faite. L'ouverture serait prévue fin mars. Le bureau sera tenu par du personnel de mairie formé par des agents de La Poste.

Un couple et ses quatre enfants qui allaient se retrouver dehors ont été relogés dans la salle du Petit Bois.

Lors de cette cérémonie des vœux, neuf jeunes de la commune qui ont obtenu pour les uns le brevet et pour les autres le Bac, ont été récompensés par une carte cadeau.

Travaux prévus rues du Presbytère et des Ecoles

Lundi soir, les élus du conseil municipal ont procédé au vote de six délibérations. Une demande de subvention « Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), concernant les travaux d'aménagement d'un espace annexe de la salle socio-éducative et culturelle André-Charadin, respectant l'ensemble des normes en vigueur, y compris l'accessibilité aux personnes handicapées, afin de pouvoir y organiser l'Accueil périscolaire à compter de la rentrée scolaire de septembre, a été décidée. Le dossier, concernant les travaux d'aménagement de toilettes à l'école maternelle pour la mise aux normes d'accessibilité et pouvant être subventionnés au titre de la DETR, est présenté au conseil municipal. La demande de subvention correspondante est sollicitée.

Une demande de subvention DETR pour travaux de voirie est acceptée ; ils concernent la rue du Presbytère et la rue des Ecoles. L'acquisition par l'Etablissement public foncier de Lorraine pour le compte de la commune de parcelles de terrains est validée. Le conseil municipal décide de soutenir la résolution adoptée lors du congrès des maires de 2018 et l'AMF dans ses discussions avec le gouvernement.

Le conseil municipal accepte les indemnités de 1.104 € et de 288 €, allouées par l'assurance Groupama, en compensation des dommages causés par un véhicule à la rambarde en bois neuve, rue de Châtel.

Les élus ont donné un avis favorable à la procédure de modification simplifiée du PLUi de Neuves-Maisons.

Samedi 02 février 2019 / Chavigny

Ne pas se fier au panneau !



Un défaut de signalétique en sortie de ville !

Hervé Tillard, le maire de Chavigny, vient d'alerter le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle au sujet de l'apparition, depuis quelques semaines, d'un panneau « 80 » à la sortie de sa commune en direction de Vandoeuvre.

Préalablement à sa mise en place, aucun panneau de limitation de vitesse n'existait, seuls les deux panneaux signalant un virage dangereux étaient en place.

Du fait de cette dangerosité avérée (les deux virages successifs du « S » de Chavigny sont sources d'accidents), la majorité des conducteurs faisaient preuve de bon sens et restaient sur la limitation « 50 » en vigueur sur la zone urbaine de la RD 974, qui traverse Chavigny. Or, depuis l'avènement dudit panneau, les accélérations se multiplient dès le panneau de sortie de ville...

La mise en place de cette signalisation est donc incongrue et malvenue, surtout que dans le sens descendant, en amont de ce double virage, la vitesse est réduite à 70, puis 50 km/heure.

Les services du département n'ont plus qu'à agir pour pallier ce défaut de signalétique.

La grogne « traverse » le village



La Traverse, un projet considéré comme bien trop grand.

Le 9 décembre dernier, des administrés de la commune ont adressé au maire et à son conseil, un courrier faisant part de leur opposition au projet de sécurisation de la traverse du village tel que présenté et délibéré lors du conseil du 17 /10/18 (DCM 2018-073) adopté par 7 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions.

La semaine dernière, les habitants ont découvert dans leurs boîtes aux lettres un tract émanant d'un collectif, non identifié à ce jour, traitant du même sujet, tout en insistant sur le montant de 1000 € représentant le coût par foyer.

Ce collectif estime par ailleurs qu'il n'est pas admissible qu'un projet de cette importance, n'étant pas prévu à l'origine dans le programme, apparaisse et soit engagé en fin de mandat, laissant ainsi le soin à la prochaine équipe de gérer une situation inconfortable. Il souligne qu'il aurait été indispensable qu'un tel projet fasse l'objet d'une communication suivie par une consultation auprès des administrés. Le maire réagira t-il dans ce sens lors du prochain conseil du mercredi 6 février ? La balle est dans le camp de la mairie !

Des chiffres pharaoniques !

Les arguments exposés sont les suivants : Un projet considéré comme pharaonique, d'un coût de 508.000 € HT, ne tenant pas compte des finances communales et représentant un 1/4 du budget d'investissement. Ces administrés suggèrent la recherche de solutions beaucoup moins onéreuses donnant ainsi des pistes à explorer. Ils constatent un comptage erroné de véhicules et aussi que les vitesses prises par les radars pédagogiques sont enregistrées en amont de l'entrée du village et ne sont pas obligatoirement représentatives de la traversée de l'agglomération. La prise en compte de la sécurité du reste du village n'est pas abordée. Ils regrettent que la mairie n'ait à minima, ni communiqué, ni consulté les Mérévillois au vu de l'investissement, ce projet ne faisant surtout pas partie de la profession de foi pour laquelle les électeurs ont voté. De nombreux projets de mandat nécessaires à la collectivité restent à réaliser. A savoir une maison multi accueils, le devenir d'un bâtiment à l'abandon, « l'agenda d'accessibilité programmée pour handicapés » (DCM 2017-056 du 9 août 2017) estimé à 30.600 € n'ayant pas encore vu le jour et la suite des réaménagements et réfections des chaussées du village, notamment le Clos du Rayeul. Ces réalisations n'ont à ce jour aucun coût d'objectifs.



ACTUALITES

DIVERSES

Reprise du travail à la SAM



Un piquet de grève bloquait encore l'usine ce lundi soir.

Un directeur italien de l'usine sidérurgique SAM est venu s'en assurer lundi à 16h30 devant le piquet de grève : le travail doit reprendre ce mardi matin à 4h. Ce piquet de grève bloquait l'entrée principale de l'aciérie devant les grands bureaux sous les fumées noires de pneus incendiées, devant un bulldozer empêchant tout passage.

Reprise « après de rudes négociations », affirmait un syndicaliste. « La direction a accepté de payer les jours de grève », notait un autre syndicaliste « mais

on attend la suite, à savoir les NAO ». Les Négociations Annuelles Obligatoires commenceront le 31 janvier. « Si ce qui n'est pas annoncé n'est pas réalisé, le mouvement risque de repartir plus dur encore », prévoyait un membre de l'intersyndicale CGT, FO et CFE-CGC.

La prime Macron pour les SAM ?



Le site de Neuves-Maisons a été bloqué huit jours.

Début des négociations annuelles obligatoires ce jeudi sous haute tension à l'usine de la SAM. Les syndicats menacent de reprendre le mouvement s'ils n'obtenaient pas satisfaction...

La demande de pouvoir d'achat des gilets jaunes a-t-elle déteint chez les SAM ? On peut légitimement se le demander quelques jours après la fin d'un conflit qui a paralysé le site de Neuves-Maisons. Quand les ouvriers ont appris que leur prime d'intéressement allait être moins élevée que prévue, ils ont décidé de

bloquer l'usine à l'appel de la CGT d'abord, puis FO mardi et la CGC mercredi.

Bourse pour les enfants du personnel à partir du collègue

« Ils ont accepté de reprendre le travail parce que la direction s'est engagée par écrit à payer les jours de grève du lundi au vendredi », précise Loïc Dehaye, délégué CGT. Outre « la réduction des indices de performance » qui déterminent le niveau de la prime et le paiement de trois jours de grève supplémentaires, le syndicat réclame un acquis social qui avait sauté lors de la reprise de l'usine : « Une bourse pour les enfants du personnel à partir du collègue » ainsi que « des augmentations de salaires au prorata de l'ancienneté. Mais surtout la prime Macron de 800 € ».

Prochain round des NAO le 13 février. À ce moment, la direction formulera des contrepropositions. Les SAM se disent déterminés à reprendre le mouvement s'ils n'obtenaient pas satisfaction selon Loïc Dehaye. « Je rappelle que les actionnaires du groupe italien Riva, propriétaire de l'usine, se sont partagé 40 millions d'euros de dividendes en 2018 ! »

S.L.
